

0260012X
ACADEMIE DE GRENOBLE
COLLEGE DANIEL FAUCHER
12 PLACE DU CHAMP DE MARS
26270 LORIOLE SUR DROME
Tel : 0475611360

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Crédit dotation globalisée P141 - ventilation

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 51
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/06/2024

Réuni le : 02/07/2024

Sous la présidence de : Guillaume Bard-Volf

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la ventilation des reliquats d'années antérieures de crédits pédagogiques

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Dotation globalisée - Reliquats

Le chef d'établissement propose de réaffecter les reliquats 2021 (700€) de crédits pédagogiques du programme 141 "Enseignement scolaire du second degré public" attribués pour un atelier de dessin Fabrice Nesta afin de couvrir partiellement le droit de copie 2024 (746,13€)

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0